



Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours du Jura,

Arrêté n°A 2020-1137

OBJET : Modification de la liste des électeurs pour l'élection 2020 par vote électronique par internet des représentants des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Corps Départemental au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (**CCDSPV**) du JURA.

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-76, R 1424-1 à R 1424-57, notamment l'article R 1424-13 ;
- Vu Le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif au vote électronique par internet dans les services d'incendie et de secours ;
- Vu l'arrêté ministériel du 29 mars 2016 portant organisation du CCDSPV notamment ses articles 3 et 5,
- Vu l'arrêté n° A 2020-1083 du 10 septembre 2020 établissant la liste des électeurs pour l'élection 2020 par vote électronique par internet des représentants des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Corps Départemental au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (**CCDSPV**) du JURA ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des électeurs pour l'élection 2020 par internet des représentants des Sapeurs-Pompiers Volontaires du corps départemental au CCDSPV du JURA est ainsi complété : Monsieur DOUVRE Hervé.

Article 2 : L'arrêté n° A 2020-1083 du 10 septembre 2020 susvisé est ainsi modifié.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et affiché.

Article 4 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de BESANCON peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de ses notification et publication.

Article 5 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du JURA est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du SDIS du JURA.

Fait à MONTMOROT, le 30 septembre 2020

Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours du Jura,


Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN